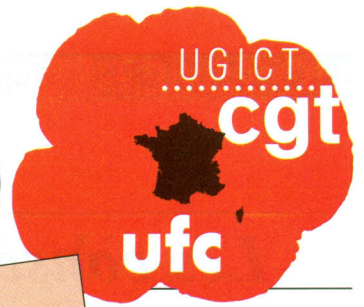


RÉSONANCES



La tribune des cadres et cadres supérieurs

BRANCHE POSTALE

Point de vue

La chasse aux lampistes est ouverte

Que vous soyez Chef d'Equipe 3.1, Responsable de parc automobiles 3.2, 3.3, Responsable de Centre Courrier 4.1, 4.2 ou Ingénieur chargé de la sécurité et de la sûreté 4.3, La Poste décide d'infliger des sanctions à tous !

De la mise à pied au licenciement, tout est bon pour faire assumer aux différents encadrants les négligences dues à la gestion préconisée par les DOTC du sujet.

Autrefois, les cartes essence étaient gérées mois par mois, par un cadre de la direction et chaque directeur d'établissement avait les informations sur l'utilisation de ces cartes chaque début de mois suivant.

Aujourd'hui suite aux perpétuelles ré-organisations des DOTC, ces cartes sont gérées par une entreprise privée et le relevé de l'utilisation de ces cartes arrive dans les centres courrier avec 3 mois de retard.

La Poste, en cas d'utilisation frauduleuse, incapable de trouver les vrais coupables, sanctionne à tous de bras des collègues qui n'y sont pour rien.

Bien sûr, il y a eu utilisation frauduleuse de ces cartes (celles qui ont été volées), mais à qui la faute ?

L'UFC CGT considère que c'est à la direction d'assumer ses responsabilités face à la situation qu'elle a créée, et a interpellé la Direction Nationale Courrier en exigeant que les DOTC assument toutes leurs responsabilités et entre autres, celle de la modification du contrôle du suivi de ces cartes.



L'UFC CGT exige qu'aucune sanction ne soit prise contre des cadres qui d'une part, n'ont jamais eu de formation spécifique, jamais de demandes de comparaison d'un mois sur l'autre et d'autre part n'ont jamais reçu de lettre de mission concernant ces cartes essence.

Attention, d'autres cadres en DOTC risquent d'être concernés aussi, l'UFC CGT ne laissera pas faire et elle appelle tous les collègues impactés à se faire connaître auprès des militants CGT.

ÉDITORIAL

Etre syndiqué, le bon choix !



Jean-Luc Lecomte

Comme viennent de le montrer les récentes élections professionnelles, la composition sociologique des entreprises du secteur s'est profondément modifiée ces

dernières années. Les cadres y sont beaucoup plus nombreux et ne peuvent plus compter sur un traitement de faveur des directions. Leur participation aux décisions est de plus en plus remise en cause.

Pour autant, il n'est pas question pour la CGT de nier leur place spécifique dans l'entreprise mais tout au contraire de prendre en compte leur aspiration à un autre management.

C'est pourquoi à la CGT-FAPT les cadres sont organisés au sein de l'Union Fédérale des Cadres qui permet de prendre en compte cette spécificité sans repli sur soi ni corporatisme.

De nombreux cadres encadrants ou experts considèrent que le syndicat n'est pas fait pour eux dans la mesure où leur situation est particulière et ne peut se résoudre collectivement.

Mais à l'heure où les conquêtes du monde du travail sont menacées au profit des requins de la finance, nous avons besoin d'être forts ensemble.

Le syndicat est l'outil que se sont donnés les salariés pour résoudre les difficultés individuelles et faire avancer le progrès social.

L'union fait la force et le syndicat a besoin pour être efficace d'un nombre plus important de syndiqués.

Se syndiquer permet d'avoir prise sur sa vie, de gagner en liberté et de contribuer à l'émancipation humaine.

Dans ce numéro:

Éditorial

Dossier: La faillite de Dexia

Éclairage: Résultats électoraux

Page 1

Pages 2 et 3

Page 4

Et les infos...

... les échos...

... les brèves...

Cette publication est financée par les cotisations des syndiqué(e)s

Les conséquences de la « faillite » de DEXIA

Au-delà des manœuvres financières concoctées en haut lieu pour sauver la banque franco-belge, se pose la question du crédit, de son utilité et de sa destination.

La Banque Postale, en reprenant le financement des collectivités locales, a la possibilité de changer les règles du jeu. Osera-t-elle continuer à asphyxier celles-ci pour gaver les actionnaires ou bien profitera-t-elle de ce changement pour financer des investissements citoyens ?

Chaque citoyen doit avoir son mot à dire, et tout de suite !

Un peu d'histoire...

La banque DEXIA a été créée en 1996 par la fusion du Crédit Communal de Belgique et du Crédit Local de France, émanation de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales privatisée en 1987. Sa vocation première a bien été le financement et l'aide au développement des collectivités territoriales et des établissements publics. Tout en conservant une activité de banque de dépôts, elle s'est développée à l'international par la prise de participation dans de nombreux établissements financiers en Europe, aux États-Unis, en Turquie, etc. Dexia a été citée pour avoir investi 6,6 milliards d'euros dans des entreprises impliquées dans des violations des droits de l'homme, et financé via sa filiale israélienne, l'implantation de colonies dans les territoires occupés en Cisjordanie. Au cours des années 2000, Dexia a proposé aux collectivités locales des solutions de financements adossées aux variations de cours entre les devises : les fameux produits « toxiques ». La crise de 2008 a pointé les limites de sa stratégie par une baisse de sa cotation, un exercice négatif et, déjà, un plan de sauvetage avec le concours des états français et belge.

Bis repetita...

Mais l'accalmie est de courte durée et, malgré des cessions d'actifs, des suppressions d'emplois, la situation se tend dès le début 2011. L'acquisition par La Banque Postale de 3 milliards d'euros d'obligations DEXIA apparaît alors comme « une bouée de

sauvetage » momentanée. En effet, cet été, la dégringolade du cours de son action, la dégradation de sa note, l'ampleur de ses engagements dans le contexte de crise de l'euro provoquent son démantèlement. Lequel aura pour objectif de sauver les créanciers avant tout. Il faut noter que les états belges et français ont rassemblé ses encours douteux au sein d'une « structure de défaillance » garantie par la puissance publique : scénario qui n'est pas sans évoquer celui du Crédit Lyonnais. L'annonce, début octobre, de la reprise de son activité de financement des collectivités locales par la caisse des dépôts et La Banque Postale pose plusieurs questions.

Les perdants

Celle des personnels des différents établissements à commencer par ceux de Dexia, déjà touchés lors de la restructuration de 2008, qui ne doivent pas devenir les variables d'ajustement de ce « mécano » financier. Sans parler du niveau des rémunérations de leurs dirigeants et leur revalorisation récente, c'est bien de ce côté qu'il faut rechercher les responsables de la faillite surtout lorsque l'on songe, par comparaison, à la situation de l'immense majorité des salariés.

La problématique des collectivités locales est centrale car elle touche leur capacité à se financer et à investir. De nombreuses communes, mais aussi des hôpitaux et d'autres établissements publics sont en grande difficulté face à la menace d'avoir à rembourser des encours devenus astronomiques. Hormis la renégocia-



La CGT s'est adressé directement aux maires, à l'occasion de leur congrès, non seulement pour dénoncer le financement des investissements par DEXIA, entraînant des pertes fiscales, mais aussi pour expliquer la proposition de création d'un pôle financier public au service de l'intérêt général.

tion, l'alternative se résumera à une hausse de la fiscalité locale ou la suspension des services rendus, voire même au final des deux. En effet, l'investissement public est assumé en France à 70% par les collectivités locales qui tentent de pallier les désengagements massifs de l'Etat.

Un risque pour la Banque Postale

Enfin, Il faut souligner que toute prise de risque par la structure créée s'adossera aux liquidités de La Banque Postale. Elle fera donc peser sur le groupe une hypothèque sur le développement de ses activités et du service public. Au-delà de l'aspect comptable, le risque d'image pour La Banque Postale n'est pas négligeable, tant son originalité et sa maîtrise publique avaient été des atouts dans le contexte de crise financière en 2008.

A ce stade, la CGT réaffirme ses propositions qui ont pour ambition de faire en sorte que les banques changent et, concernant La Banque Postale, que celle-ci participe à la constitution d'un pôle financier public regroupant la Caisse des Dépôts, la Banque de France, le groupe Caisse d'épargne dont le Crédit Foncier ainsi que les institutions de financement des PME et du développement. Ce pôle, dans le respect des spécificités de chaque établissement et des statuts des personnels, répondrait aux besoins de renforcement des services publics, de développement des territoires et de l'emploi.

Changer les règles

La soumission aux seuls critères de rentabilité doit céder le pas aux principes de mission d'intérêt général. En effet, en proposant le contrôle public et social dans le monde bancaire, la CGT n'exonère en rien la responsabilité des pouvoirs publics dans la situation actuelle. Au contraire, il s'agit par le contrôle des salariés concernés, des élus, de garantir que les institutions financières assurent leurs missions de services rendus aux usagers (particuliers, entreprises et collectivités). Chacun comprend ainsi que le tableau qui se met en place depuis le début du mois d'octobre rend indispensable de coordonner la réponse des syndicats de salariés concernés mais également travailler à l'intervention citoyenne.

Témoignages

Pierre Roger, maire de Montoire-sur-le-Loir, 4 500 habitants, dans le Loir-et-Cher. *«Je suis maire depuis 2008 mais j'étais adjoint aux finances dans la municipalité précédente. Nous avons récupéré en 2001 une situation d'endettement déjà très lourde.*

C'est en renégociant avec Dexia pour tenter de rendre cette dette plus supportable que nous avons contracté ces fameux emprunts basés sur le franc suisse : le taux d'intérêt de 4% qu'on nous proposait alors était très intéressant à condition que l'euro se maintienne face au franc suisse.

Ce qui n'a plus du tout été le cas dès 2009. Pourtant, Dexia nous avait assurés que ce n'était pas possible, que la Suisse elle-même n'avait pas intérêt à ce que sa monnaie remonte face à l'euro et nous leur avons fait confiance.

Aujourd'hui, si nous voulions négocier une sortie de cet emprunt, cela nous coûterait une pénalité de 6 millions d'euros pour un encours de 3 millions !

Pour donner un ordre d'idées, le budget total de la commune, investissement et fonctionnement cumulés, n'atteint même pas 5 millions. Nous nous en sortons aujourd'hui parce que du fait de l'endettement initial, nos investissements sont déjà réduits et parce que l'intervention du médiateur nous a permis de gagner du temps. Mais cette menace qui pèse sur nous est insupportable.

La balle est dans le camp de l'Etat, il doit réagir.»

Recueilli pour le mensuel la Terre le 29 octobre 2011 par Olivier Chartrain.

UNI Europa s'engage !

Les politiques actuelles européennes ont échoué à mettre fin à la crise économique.

Les dirigeants syndicaux européens ont demandé l'arrêt de mesures d'austérité et se sont engagés à mobiliser pour la reconstruction de l'économie européenne en passant par l'emploi, la protection sociale et des salaires décents. UNI-Europa s'exprime en faveur d'un retour au modèle social européen qui assure un filet de protection sociale, l'école gratuite, un logement adéquat, un salaire et une retraite décents et des politiques de relance d'emplois de qualité. La résolution affirme également que chaque travailleur devrait avoir le droit d'adhérer à un syndicat et de faire partie d'une convention collective.

«Le casino est à nouveau plein et la spéculation s'épanouit», a déclaré Frank Bsirske, le président d'UNI-Europa et le président du syndicat allemand Verdi. «Les mesures prises par les gouvernements pour sauver les banques ont provoqué une crise de la dette. Ces pertes bancaires sont payées par les travailleurs. La dette privée est devenue une dette publique. Ce que nous avons maintenant c'est le triomphe politique des marchés financiers sur l'économie réelle. Et c'est là le vrai scandale ».

«Nous devons nous mobiliser contre l'approche néolibérale. L'Union européenne est en train de faire du chantage aux Etats et aux populations », a déclaré l'actuel Secrétaire Régional d'UNI Europa Oliver Roethig.

Élections à la Poste

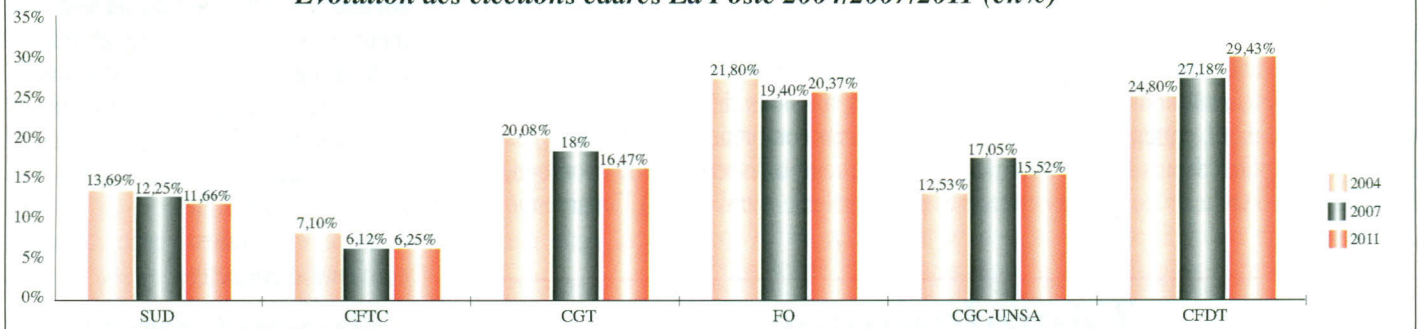
Au global, la CGT reste la première organisation syndicale avec 29,70% et 6,73 points devant SUD. Nous perdons 16 709 voix par rapport à 2007 (pour un nombre d'inscrits de -36 880) et 3,09 points. Le « PACS » CGC-UNSA ne s'avère pas payant surtout chez les cadres sup contractuels.

Il convient d'être lucide sur le contexte dans lequel se déroulent ces élections. La crise n'est pas seulement économique, elle est sociale et de nature à favoriser les populismes de tous bords. L'absence de perspectives conduit les plus exploités à se retrouver sur d'autres votes. C'est dans les classes 1 et 2 que nous perdons le plus. La multiplication des réorganisations, les modifications sociologiques du salariat, l'atteinte aux garanties collectives, les départs massifs à la retraite, dont de nombreux électeurs CGT au-delà de nos seuls adhérents ont eu des répercussions incontestables sur nos résultats.

Avec 6412 voix chez les cadres, soit 16,47%, l'UFC-FAPT-CGT reste troisième organisation syndicale malgré une perte de 1 088 voix et 1,53 points. Cette perte se concentre sur le vote CAPRO (3.1) ou malgré -1,3 points nous restons première organisation syndicale. Sur le reste de la classe 3, nous progressons en voix et en pourcentage et seule la forte progression de FO (+3,95 points dans cette catégorie) explique la perte de notre siège ACO classe 3. Chez les cadres supérieurs, notre progression en voix se fait sur un périmètre en augmentation, ce qui explique le recul en pourcentage. Le résultat CAP/CCP2 est globalement satisfaisant pour la CGT, il apparaît comme l'une des satisfactions de ce scrutin. En effet, depuis plusieurs années, notre UFC s'est investie sans réserve dans les luttes des commerciaux à La Poste.

Un autre management est possible et en votant CGT, les cadres se sont appropriés les propositions de l'Union Fédérale des Cadres FAPT-CGT.

Évolution des élections cadres La Poste 2004/2007/2011 (en%)



Élections à MEDIAPOST

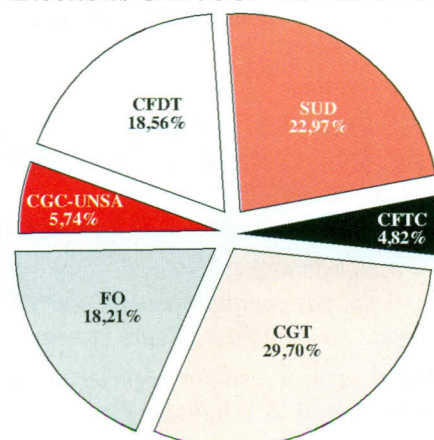
Le 19 octobre dernier, malgré une audience électorale qui progresse, la CGT cède la première place à la CFDT mais avec seulement 184 voix de différence (moins 2,24 points).

Une direction ouvertement anti-CGT, un électorat fortement renouvelé avec une majorité d'emploi précaires influençable électoralement expliquent en partie le résultat de ce scrutin.

Les résultats sont très inégaux selon les sites et les régions puisque par exemple en IDF chez les cadres, la CGT progresse pour atteindre 40%.

Dans ce contexte, les élus CGT restent un relais présent et efficace pour faire entendre auprès de la direction les réelles préoccupations des agents sur le terrain.

Élections CAP/CCP La Poste 2011



Internet

www.cgt.fr le site de la CGT

www.cgt-fapt.fr le site de la CGT FAPT

www.ugict.cgt.fr le site de l'UGICT CGT